

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

**Hector A. Proulx.**

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

## ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Les écoles au Manitoba.—Le Pape sous la surveillance.—Le paysan canadien.—Nouvelles diverses.

*Causerie agricole* : Qualités des différentes terres, et à quoi elles sont propres.—Terres usées.—Terres neuves, terres nouvellement défrichées et autres.

*Sujets divers* : Les moissonneuses-lieuses.—Le soin des animaux à l'automne.—Influence des aliments sur le lait.—Destruction des mousses et lichens sur les arbres fruitiers.—Moyen de détruire la gale des moutons.

*Choses et autres* : Conférence agricole à Sherbrooke.—Pour fermer les chevaux en cinq minutes.—Les bleuets du Sagouay.

*Recettes* : De l'entretien des chaussures de chasse.—Breuvage adoucissant pour le rhume.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Les écoles au Manitoba.*—Depuis plusieurs semaines on a attaqué d'une manière regrettable le système scolaire du Manitoba. Sa Grandeur Mgr Taché a entrepris la rude tâche de dissiper l'ignorance et les préjugés, et de défendre les droits de la vérité. Pour cela il a analysé les neuf volumes *in quarto* de la Commission royale, chargée en janvier 1886 d'examiner les systèmes d'éducation et d'instruction de l'Angleterre. Cette commission se composait en grande partie de protestants appartenant à différentes sectes. Voici ses conclusions qui donnent tant de force aux arguments apportés pas les défenseurs de l'instruction religieuse dans les écoles : "Après avoir entendu, dit le rapport, les témoignages sur une éducation entièrement séculière, nous en sommes venus à la conclusion suivante :

1o. Qu'il est de la plus haute importance que les enfants reçoivent une éducation religieuse et morale.

2o. Que les témoignages entendus n'autorisent pas la conclusion que cette éducation religieuse et morale peut être inculquée suffisamment ailleurs que dans les écoles élémentaires.

3o. Que dans une école d'une religion particulière, à laquelle les parents sont obligés d'envoyer les enfants, les parents ont le droit d'exiger une protection pour leur foi, sans pour cela souffrir aucun désavantage.

4o. Que puisque les parents sont obligés d'envoyer leurs enfants à l'école, il est juste et désirable qu'il leur soit permis de les envoyer à une école de leur religion et de leur choix.

5o. Nous sommes aussi d'opinion que les instituteurs chargés d'enseigner la morale, continuent à prendre part à l'enseignement religieux. Nous regarderions un changement d'instituteur pour l'enseignement religieux de la morale ou des autres matières enseignées à l'école, comme préjudiciable à ce dernier enseignement.

Mgr l'archevêque termine son admirable lettre en disant : "Je n'ai pas besoin de répéter que la commission dont j'ai révisé en entier les rapports se compose exclusivement d'Anglais, et que ses conclusions ne devraient pas être commentées à la légère par ceux du moins qui font constamment appel à leur origine britannique. Pour ma part je n'hésiterai pas à dire que j'ai eu le plaisir de constater que mes vues sur l'éducation religieuse, loin de différer de celles entretenues dans la mère-patrie, sont en parfaite harmonie avec elles.

Suivant moi, l'école est l'église des enfants, et là seulement, en maintes occasions, peuvent se réaliser les paroles du meilleur ami du jeune âge : *Laissez venir à moi les petits enfants.*

Oui, parents chrétiens, laissez vos enfants aller à Jésus-Christ par le moyen des enseignements religieux

qu'ils reçoivent dans leurs écoles élémentaires. Car le Seigneur est "un Dieu de toute science", et ce qui rapproche davantage les enfants de Dieu ne peut les empêcher de recevoir une éducation utile et profitable.

Ce sont mes plus chers désirs; l'étude, l'expérience, l'observation et le témoignage des hommes les plus illustres de tous les âges comme de tous les pays m'ont confirmé dans ces idées. C'est aussi, je dois l'ajouter, la conclusion à laquelle en est arrivée la commission royale de notre bien-aimée souveraine, dans son enquête sur le fonctionnement de l'acte de l'éducation élémentaire de l'Angleterre et du Pays de Galles."

*Le Pape sous la surveillance.*—Nous lisons dans les *Annales Catholiques*: "A la suite du dernier consistoire, quand le bruit se répandit que le départ du Pape était à peu près résolu, le gouvernement italien affecta, devant le public, de ne pas s'en préoccuper, et les journaux officieux répétèrent en chœur: Que le Pape reste ou parte, cela nous est tout à fait indifférent.

"En réalité, l'indifférence était le masque sous lequel l'honorable Crispi cherchait à cacher la frayeur que lui causait le bruit qui courait. Des ordres sévères de surveillance étaient immédiatement donnés. On s'est ingénié à tenir caché au public le fait de cette surveillance, mais on n'y a pas réussi; dès le premier jour, tout le monde a su que le Vatican était espionné, enveloppé, bloqué, comme si dans ses murailles se cachait un nid de contrebandiers, ou s'il servait d'asile à un malfaiteur condamné dix fois. Le Vatican est donc attentivement surveillé, et les agents de la questure ont chaque jour et à toute heure leurs postes déterminés, il est impossible de mettre le pied hors du Vatican sans passer sous les yeux d'un délégué, d'un carabinier ou d'un questeur.

"Il y a en tout vingt-quatre agents, sans compter les délégués, les gardes et les carabiniers qui surveillent les jardins, lesquels sont là de nuit et de jour, les yeux fixés sur le Vatican, épiant qui entre et qui sort, fouillant du regard le fond des voitures, pour voir si dans une d'elles, par hasard, ne se cacherait pas un fugitif, Léon XIII.

"Et ce n'est pas tout. Si dans une de ces voitures qui sortent du Vatican, à tout heure et à tout moment, se trouvait le Pape, comment faire pour la suivre, pour courir et donner avis?"

"On a aussi pourvu à cela. Depuis le 18 de juillet, deux voitures de place, chacune avec un délégué et un garde, stationnent l'une près de la porte de bronze, l'autre place Sainte-Marthe. Ce service de voitures a duré nuit et jour, du 18 au 22; depuis le 22 il continue, mais seulement de huit heures du soir à huit heures du matin.

"Comme vous le voyez, le Vatican est bien gardé, et le Pape jouit d'une liberté pleine et illimitée!

"Mais, demanderons-nous, si le Pape, au lieu d'être souverain, avec les honneurs et les prérogatives de souverain, dans la ville qui doit être le siège honoré et respecté du Pontificat, était un malfaiteur de la pire espèce, condamné au domicile forcé, que pourrait-on faire de plus et de pis? L'honorable Crispi fait dire par ses journaux que nulle part le Pape ne trouverait la liberté que lui

offre le gouvernement italien à Rome. Oh! une brillante liberté que celle qui vous entoure, vous épie, ne vous laisse pas un instant de répit, s'enquiert de tout ce que vous pensez!

"Nous ignorons ce que l'avenir nous réserve; mais ce que nous savons bien, c'est que si les événements et plus encore la sottise du gouvernement italien forçaient le Pape à prendre la route de l'exil, en quelque contrée qu'il portât ses pas, ce pays offrirait au Pape une hospitalité plus libre et plus digne que celle que lui offre sa ville de Rome, devenue la capitale du royaume d'Italie.

"Dans le cas où le Pape voudrait quitter Rome, il s'agirait pour M. Crispi d'en être averti aussitôt, afin de pouvoir rendre au Pape, au moment où il sortirait du Vatican, des honneurs souverains par de forts détachements de troupes, pendant que d'autre part, des libéraux, soudoyés dans ce but, feraient une démonstration bruyante réclamant que le Pape ne donnât pas suite à son projet de départ.

"Dès lors si le départ avait lieu effectivement, M. Crispi se flatterait d'avoir prouvé, moyennant cette comédie, que le Pape était parfaitement bien à Rome et que la responsabilité de l'événement et de toutes ses conséquences doit retomber sur lui."

*Le paysan canadien.*—M. Fortier a tracé dans la *Nouvelle Revue* un portrait du paysan canadien que l'on devine esquissé d'après nature. Dans les phrases de M. Fortier, dans ses mots, on croit retrouver le tour et l'accent qui étaient ceux du parler de la France, il y a deux siècles. Et rien n'est plus doux que d'entendre, dans cette pure langue française d'autrefois, chanter une profonde sympathie pour la France d'aujourd'hui.

M. Fortier nous montre d'abord le paysan canadien chez lui.

"C'est à la maison, dans ses travaux, dans sa manière de vivre, que le paysan canadien révèle la grandeur de son caractère: caractère assez complexe, tenant à la fois de celui du Français, du sauvage et de l'Anglais. Nos pères, transportés du pays de Franco aux rives incultes du Saint-Laurent, ont conservé les mœurs et les croyances de la mère-patrie; par le contact intéressant avec les Peaux-Rouges d'Amérique, ils ont pris le goût des aventures qui est la marque distinctive des coureurs des bois. Plus tard, lorsque l'Anglais, planta son drapeau sur nos citadelles livrées par une inqualifiable lâcheté, il communiqua sa froideur à nos pères.

"L'habitant de nos campagnes canadiennes est ordinairement un homme sobre, économe sans être avare, et d'une honnêteté proverbiale. Il n'a point de faux orgueil, et, ira, vêtu d'un pantalon d'une étoffe grossière fabriquée dans sa maison, et portera une chemise tissée avec les produits de sa terre. Ses bottes seront de cuir tanné, et un chapeau à larges bords défendra son front de l'ardeur du soleil. Sa maison est de bois, à un seul étage avec pignon en bardeaux. Tous les printemps il la blanchit avec de la chaux, ce qui lui donne un caractère de propreté que l'on ne rencontre guère dans les autres pays. L'ameublement en est très simple: des lits de bois,

quelques chaises, un buffet, une linche, un métier, un rouet, le coffre traditionnel où s'asseyent les jeunes amoureux. Le mur est orné d'un crucifix aux pieds duquel, tous les soirs, la famille s'agenouille et fait la prière. A côté du crucifix est un calendrier diocésain. ”

M. Fortier nous dit aussi les occupations, les jeux, les chansons des paysans du Canada, il nous conte leurs légendes ; après avoir lu son étude, personne certes ne contredira au jugement qui la termine.

“ Le Canadien, grâce à ses instincts généreux et patriotiques, n'oublie pas sa mère-patrie ; c'est le seul peuple qui, sous une domination étrangère, ait su, non seulement conserver, mais encore faire reconnaître légalement sa religion, sa langue et ses coutumes. ”

*Nouvelles diverses.*—L'Impératrice Augusta, veuve de Guillaume Ier et grand-mère de l'empereur d'Allemagne, s'est convertie au catholicisme. Cette conversion est un grand sujet de joie pour les catholiques. Les journaux ont aussi annoncé la conversion au catholicisme de l'Impératrice douairière Victoria, fille de la reine Victoria et mère de Guillaume II.

+

La rentrée des élèves au Collège de Sainte-Anne a eu lieu jeudi dernier, le 5. Nous sommes heureux d'apprendre qu'ils sont nombreux, 208. Pendant ces dernières vacances on a fait dans la maison des réparations considérables aux salles d'études et aux classes. Nous espérons que bientôt la jolie chapelle du collège recouvrera la blancheur et l'éclat de ses premiers jours.

## CAUSERIE AGRICOLE

QUALITÉS DES DIFFÉRENTES TERRES ET À QUOI ELLES SONT PROPRES.

(Suite.)

Les terres franches et froides paraissent meilleures au premier aspect, mais elles ont le défaut d'être trop tardives ; le fruit des terres grondeuses, toujours plus hâtif de quinze jours, est déjà avancé quand les terres froides ne commencent qu'à s'émourvoir, de sorte qu'il ne reste plus aux fruits un temps suffisant pour profiter de la chaleur du soleil qui les fait grossir ; au lieu que le fruit qui reçoit de la terre plus facilement et plus tôt une chaleur bienfaisante, et qui en jouit plus longtemps, grossit et perfectionne.

70. Les terres fortes et franches, au moyen de l'amendement convenable dans les temps nécessaires, portent encore du blé et des fruits y réussissent.

80. Les terres de moulinières (terres constamment humides), la tourbe et terre marécageuse demandent beaucoup de travail pour être fertilisées.

90. Le crayon, ou la terre crayeuse, et sèche plus endurcie et plus inhérente que la marno et la marno elle-même, quoique stériles toutes seules, sont propres à fertiliser d'autres terres. Dans le tuf blanc ou rouge, que ses parties visqueuses, régides et crues rendent parfaitement arides, de sorte qu'il est presque hors du rang, ni

les grains ni les fruits, excepté le noyer qui perce, n'y sauraient venir.

100. Enfin la glaise pur ou argile, et même les terres fortes trop argileuses ou glaiseuses, lourdes, serrées tenaces, n'étant pas assez poreuses pour boire l'eau des pluies à mesure qu'elle tombe elle reste sur la superficie sans les pénétrer, ce qui rend ces terres froides à l'excès, peu maniables, et par conséquent infertiles aussi.

Les terres fortes, tenaces, glaiseuses et humides, sont froides, le soleil les pénétrant difficilement. Les terres légères, sablenses et sèches, au contraire, sont généralement plus chaudes.

*Résultat de toutes ces observations.*—C'est la fécondité qu'il faut rechercher dans la terre ; pour les reconnaître, il faut que les mottes ne soient ni blanches ni noires, qu'elles ne soient ni un sable maigre et sans aucun mélange ni de terre ni de l'argile pure, ni de caillou grossier, ni de gravier sec, ni une poussière jaune aussi maigre que la pierre même, ni une terre salée, amère ou bourbeuse, ni un terrain sablonneux, etc

On la reconnaîtra si, après avoir versé sur une petite motte de cette terre de l'eau douce, et l'avoir pétrie entre les mains, on remarque qu'elle est gluante et que ses parties sont adhérentes entr'elles. De même, si après avoir fait un trou en terre, on vient à le remplir de la terre qu'on en avait tirée, et qu'il s'en trouve de reste, c'est une preuve que cette terre est grasse ; comme s'il n'y en avait pas assez pour le remplir, c'est une preuve qu'elle est maigre ; et s'il n'y en a précisément que ce qu'il faut pour gagner le niveau du terrain, c'est une preuve qu'elle est d'une qualité qui tient le milieu entre la grasse et la maigre.

On reconnaîtra la douceur d'une terre au goût qu'elle aura, lorsqu'on en aura pris une motte dans la partie du champs qui plaira le moins, et qu'on l'aura fait détrempier dans un vase de terre cuite rempli d'eau douce.

Quant à la position des terres, elles ne doivent être ni assez plate pour que l'eau y reste dans un état complet de stagnation, ni assez perpendiculaires pour qu'elle n'y fasse aucun séjour, ni enterrées de façon qu'elle s'y amasse au fond d'une vallée profonde, ni élevées de façon que le mauvais temps et la chaleur s'y fussent sentir avec excès.

Le plus grand avantage que l'on puisse désirer dans une terre, est qu'elle participe à toutes ces qualités à la fois sans prépondérance de la part d'aucune, de manière que ce soit ou une campagne ouverte dont la pente insensible laisse écouler les eaux de pluie, ou un côteau dont l'élévation soit douce, ou une vallée peu profonde, et où le courant d'air ne se trouve point resserré, ou une montagne qui soit protégée contre les mauvais temps, soit par une autre montagne qui sera vis-à-vis d'elle, soit par quelque autre genre de ressource, ou qui soit couverte de forêts et d'herbes au cas qu'elle soit trop rude et trop élevée.

Mais, comme il y a plusieurs espèces de terres, telle que les terres grasses et les terres maigres, les terres compactes ou celles qui ne sont point épaisses, les terres sèches et humides, et que la plupart de ces genres isolés

sont vicieux, quoique leur jonction soit souvent nécessaire à cause de la différence des semences, ainsi qu'on le disait à l'instant, il faut choisir de préférence un terrain qui, étant tout à la fois gras et meuble, soit dans le cas de rendre beaucoup de fruits, sans exiger un grand travail. Mais le pire de tous les terrains est celui qui sera tout à la fois sec et compacte, et maigre ou froid ; il ne faudra pas moins l'éviter qu'un terrain pestilentiel.

#### TERRES USÉES.

Toutes les terres s'usent, pour parler selon l'art s'effritent avec le temps, les bonnes comme les mauvaises, avec cette différence seulement que les premières ne s'épuisent pas si vite et se rétablissent bien plus aisément. Il n'y a même que la quantité des productions forcées et étrangères qui les épuisent, mais non pas celles qui leur sont naturelles et volontaires. Ainsi, la terre d'un long pré, loin de s'user à nourrir l'herbe qu'il donne tous les ans, en produit toujours de plus en plus ; mais si au lieu d'herbe, on la force à produire du blé ou quelque autre production étrangère, sa fécondité diminuera promptement, et à la fin elle s'usera tout à fait ; par conséquent il y a donc intérêt à ne point forcer la nature.

Il faut remarquer que fort souvent une terre est usée par une certaine espèce de fruits qui ont absorbé tous les sels qui leur étaient propres, sans que cela empêche la même terre de réussir encore bien en quelqu'autre espèce, pour laquelle elle aura une substance nouvelle et des sels suffisants pour faire différentes sortes de productions, successivement les unes après les autres. C'est ainsi que les terres qui, la première année, ont rapporté du gros blé, se sèment en petit blé de deuxième année, parce qu'elles ne sont pas capables de produire de nouveau les mêmes fruits ; mais elles ont encore de quoi fournir au moindres grains. De même une terre qui a été longtemps en arbres fruitiers, si on enlève ces arbres, et qu'on l'emploi de nouveau à son premier usage, ne réussira pas, parce que la terre est usée à cet égard ; mais elle ne l'est pas encore si fort qu'elle ne puisse encore très bien réussir, si on l'emploi à des plantes plus petites et moins voraces.

C'est pourquoi on doit s'appliquer à connaître et la qualité et l'état actuel de chacun de ses fonds de terre, afin que, par le repos ou par le changement, on soulage ceux qui s'effritent et que pendant qu'on les rétablira par les fumiers et par l'adoucissement du travail, on les fasse toujours servir à quelqu'autre usage. Une terre n'est jamais assez usée pour demeurer absolument inutile, pourvu qu'on lui donne les secours nécessaires.

#### DES TERRES NEUVES, TERRES NOUVELLEMENT DÉFRICHÉES ET AUTRES.

Pour l'intelligence parfaite des opérations de l'agriculture, il reste maintenant à expliquer ce que c'est que terre neuve, terre nouvellement défrichée, terre en friche, terre portée, terre reposée et terre meuble.

1o. On appelle terres meubles celles qui sont faciles à labourer et qui ont de la substance. Elles ont de grands

avantages pour la facilité de la culture, c'est pourquoi il ne faut rien épargner pour ameublir celles que l'on a à force de labours et d'engrais.

Les terres meubles sont principalement bonnes en jardins, elles sont bonnes aux grains et à toutes sortes de plantes, parce que les racines et les tiges s'y étendent aisément : ces sortes de terres boivent facilement l'eau des pluies et des arrosements, et cependant elles conservent toujours assez d'humidité pour la végétation ; le soleil les échauffe aisément et les rendatives.

2o. La terre en friche est une terre qu'on ne cultive pas et qui ne rapporte rien. Défricher une terre, c'est la mettre en valeur par le labour. On défriche aussi les bois et les prés pour en faire des terres de labour.

3o. Une terre en jachère est celle qu'on laisse reposer pendant un an pour être changée en blé l'année suivante. Toutes les terres à grains que l'on conduit par soles, ont une année de repos tous les trois ans, suivant l'habitude du labourage. Il y a des moyens de faire rapporter une terre tous les ans, sans la laisser reposer.

Le repos donné à une terre est le principal moyen pour rétablir les sucs et les sels que sa production a apportés.

C'est moins aux jachères que l'on donne le nom de terres reposées, qu'aux terres qu'on laisse arbitrairement en non-valeur, pour les rétablir quand elles sont épuisées par quelque production trop forte ou trop répétée.

Les terres sèches ont plus besoin de repos que les terres fortes.

Le tiers des terres qu'on laisse tous les ans se reposer ou en jachères, sert aux parcours et au pâturages des animaux ; mais dans les années où une plus grande partie des terres est en jachères, on doit recueillir beaucoup moins de blé : ce qui est parfois la cause de disettes. Les petites cultures ne sont point sujettes à ces vicissitudes, les terres rapportent tous les ans, en les fumant bien ; il en est de même des jardins potagers.

4o. Les terres neuves sont ordinairement des terres d'apport, aussi bien que des terres portées. On appelle particulièrement terres portées, celle qu'on jette d'un lieu dans un autre, sans dessein de s'en servir immédiatement, comme plâtras, vidanges, fouilles, etc.

Les terres neuves sont celles qu'on tire ou qu'on découvre à un, deux ou trois pieds en terre, ou celles qui ne rapportaient rien du tout depuis très-longtemps, comme un fonds sur lequel il y aura eu un bâtiment. Elles ont ordinairement beaucoup de sels et de substance. On n'en dira pas davantage non plus que des terres portées, parce que c'est pour le jardinage, dont il ne s'agit pas ici, qu'on a inventé l'usage de ces sortes de terres étrangères ; on ne s'en sert point ou presque point pour les terres aux champs, ou n'y pourrait pas fournir. Les terres neuves et les vidanges ou fouilles y sont très bonnes, quand on en a à y mettre. Il n'y a, dans les terres aux champs, de terre neuve à faire valoir, que les places de bâtiments, ou des prés dont on a enlevé tout le gazon.

5o. On appelle terres nouvellement défrichées, celles qui ne rapportaient que du bois et de l'herbe sans culture, et qu'on met en usage de labour, comme des bois ou des prés qu'on change en terre à grain. — A suivre,

## Les moissonneuses-lieuses.

Les moissonneuses-lieuses ont été tellement améliorées dans leurs constructions, qu'elles sont devenues tout à fait pratiques et qu'il est par conséquent, possible d'en faire usage dans toutes les exploitations ; c'est aujourd'hui un meuble indispensable dans la ferme. Il faut absolument réaliser des économies dans la main-d'œuvre qui devient chaque jour plus rare et plus chère, de sorte que bientôt, il ne sera plus possible de faire les travaux des champs dans des conditions rémunératrices. C'est donc aux machines bien construites qu'il faut absolument avoir recours et nous avons pu, en visitant l'Exposition universelle, acquérir la certitude que les fabricants de machines ont sensiblement amélioré tout l'outillage agricole, particulièrement les moissonneuses-lieuses qui deviennent aujourd'hui pratiques, tandis qu'elles ne l'étaient guère, il y a quelques années, dans les grandes propriétés. Les gros fermiers ne doivent pas hésiter à se procurer des machines agricoles plus perfectionnées, particulièrement des faucheuses, des rateaux, des moissonneuses, et surtout des moissonneuses-lieuses ; là où il est possible d'en faire usage, ce qui ne peut malheureusement pas avoir lieu dans tous les pays, dans tous les terrains dans tous les climats, etc.

Dans les contrées humides, il est bien difficile de lier les gerbes aussitôt que les tiges du blé ont été coupées, car il pourrait se produire une fermentation qui détériorerait sensiblement le grain. C'est pour cela qu'il serait fort important d'avoir une lieuse indépendante, fonctionnant dans les meilleures conditions, ce qui n'est pas facile, car tous les essais faits, jusqu'à ce jour, n'ont donné que des résultats incomplets et peu satisfaisants. Pour réussir, il faudrait d'abord avoir une moissonneuse ordinaire, construite d'une façon exceptionnelle, au moyen de laquelle les tiges coupées tomberaient perpendiculairement à la ligne de traction, au lieu de tomber obliquement à cette ligne ; ce qui est, peut-être difficile, mais pas impossible, et nous avons pu nous convaincre, par des expériences faites dans divers concours que, dans ces conditions, le liage de la gerbe pratiqué par une lieuse indépendante aurait toujours lieu d'une manière satisfaisante. D'autre part, la moissonneuse-lieuse ne peut pas passer dans tous les terrains ; il est particulièrement à peu près impossible d'en faire usage, là où la propriété est très divisée, car, comment employer cette merveilleuse machine pour couper le blé de 2 ou 3 hectares, seulement ; encore le plus souvent ces 2 ou 3 hectares ne se trouvent-ils pas réunis. Disons enfin, qu'il serait difficile de faire ces sortes de travaux à l'entreprise, car il arrive, presque toujours, que les moissons doivent avoir lieu, pendant la même semaine.

La moissonneuse-lieuse est donc la machine, par excellence, des grandes exploitations. C'est là qu'il faut en faire parfaitement usage, car, d'un côté, les moissons prolongées donnent beaucoup d'embarras, elles compromettent souvent la qualité du blé et de l'autre, l'emploi des ouvriers à un prix beaucoup trop élevé, puisque, dans un grand nombre de localités, il atteint de 4 à 5 francs

par jour ; or, dans toute entreprise sérieuse, on doit se mettre à l'abri des dépenses inutiles.

Les Anglais, essentiellement pratiques, ont introduit la moissonneuse-lieuse dans le plus grand nombre de leurs exploitations, quoique le climat ne soit pas toujours favorable au liage immédiat de la gerbe, et tous les cultivateurs se félicitent d'être entrés dans cette voie.

Réalisera-t-on des économies sérieuses, en se servant de moissonneuses-lieuses ? La réponse à cette question ne nous paraît pas douteuse.

Un grand agriculteur, dans les environs de Beauvais (Oise), s'est livré à des expériences comparatives, au sujet des moissons pratiquées à la pique, à la sape, à la faux, à la moissonneuse simple et à la moissonneuse-lieuse. Selon cet agriculteur, les moissons à la pique et à la sape coûteraient tous frais compris, 42 fr. par hectare et encore est-il toujours possible d'avoir des ouvriers à sa disposition car nous avons souvent éprouvé des ennuis, à ce sujet, lorsque nous étions à la tête d'une exploitation assez importante, mais, à cette époque, la main-d'œuvre était d'un prix beaucoup moins élevé. Il est vrai que les machines perfectionnées n'existaient pas encore, ou bien elles existaient, avec toutes les imperfections du début.

Le coupage du blé, à la moissonneuse simple reviendrait de 27 à 28 fr. par hectare, et celui de la moissonneuse-lieuse à 18 fr., ce qui constitue des différences très sensibles. Il n'y a donc pas lieu d'hésitation possible.

Un agriculteur du Vexin déclare que la moisson faite à la main, coûte 35 fr. par hectare, celle à la moissonneuse simple 21 fr. et celle à la moissonneuse lieuse 16 fr. Il faudrait encore diminuer le prix de revient du coupage à la moissonneuse-lieuse, car il n'est peut-être pas lieu de tenir compte du travail des animaux toujours présents à la ferme et, par suite n'occasionnant pas de dépenses supplémentaires, que ces animaux travaillent ou ne fassent rien. Il va sans dire que, dans ces évaluations, dont chacun peut se rendre compte, sont compris le prix de la ficelle employée, les frais de graissage d'usine et d'entretien de la machine.

Donc si l'on accepte la première de ces évaluations qui ne sont pas trop éloignées de la vérité, on arrive à cette conclusion : moissonneuse-lieuse 15 fr. différence 24 fr. par hectare, donc il suffirait de couper ainsi 50 à 60 hectares pour retrouver le prix d'achat de la machine et, par conséquent, le capital employé à cet achat ne pourrait pas être plus profitable. C'est ainsi d'ailleurs, que se passent les choses, toutes les fois qu'un cultivateur sait se servir avec intelligence, d'une bonne machine, car les instruments agricoles perfectionnés jouent un rôle très-important dans l'exploitation d'une ferme.

L'emploi de la moissonneuse-lieuse procure encore d'autres économies. Cette machine permet de mettre les gerbes en dizaines ou en meulons, au fur et à mesure de la coupe et du liage, de telle sorte que le blé peut sécher pendant deux à trois jours, et se trouver ainsi à l'abri de la germination ; dans le cas où il surviendrait une longue pluie, avec l'appareil porteur de gerbes, la lieuse dépose ces gerbes en rangées régulières, ce qui facilite beaucoup

le chargement sur les voitures et rend ce chargement moins onéreux.

A quelle ficelle faut-il donner la préférence, pour le liage de la gerbe ? Les uns se servent du jute, les autres de silol ; ceux-ci emploient l'alods, ceux-là la manille. C'est la ficelle de chanvre qui est la meilleure, car elle est plus souple, plus résistante, et, d'autre part, cette ficelle peut-être utilisée pour le liage des sacs ou pour toute autre chose d'ailleurs, elle n'use pas l'appareil-lieur, elle n'est jamais attaquée par les souris, elle est plus forte, plus ferme, par suite, on en consomme moins ; elle coûte ainsi moins cher. Dans aucun cas, on ne doit se servir de fil de fer présentant de graves inconvénients.

Comme on le voit, la moissonneuse-lieuse offre de très grands avantages, sous tous les rapports, sans compter qu'elle accélère un travail qui doit être fait avec la plus grande rapidité ; seulement, elle ne présente des inconvénients que dans les pays humides, ou bien lorsque les blés sont mouillés ; dans ce cas, le cultivateur se trouve dans un grand embarras. Ne serait-il pas possible de fabriquer une moissonneuse-lieuse dans laquelle l'appareil-lieur pourrait être séparé et détaché de façon que la machine pût travailler comme moissonneuse simple, dans le cas où le besoin s'en ferait sentir.—A. de LAVALLETTE.

#### Le soin des animaux à l'automne.

C'est à l'automne où les animaux sont le plus négligés, quoique ce soit à cette époque qu'ils requièrent le plus de soins. La transition des nuits chaudes aux nuits froides, et les herbes succulentes des mois chauds au pâturage de l'automne, opèrent sur les conditions d'entretien des animaux. A l'automne l'herbe est dure et peu abondante, et plus particulièrement lorsque les pâturages ont été tenus dans de mauvaises conditions. De ce moment jusqu'au temps de la stabulation, les animaux sont soumis à une diète qui ne leur est pas avantageuse. Dans ce cas là ils courent le risque de ne pas gagner à l'étable ce qu'ils ont perdu pendant les deux derniers mois de pâturage.

Nous sommes absolument d'opinion que la négligence quant aux soins à donner aux animaux en automne, leur est plus préjudiciable qu'en aucune autre saison de l'année.

Pour suppléer aux bons pâturages qui d'ordinaire manquent à l'automne, les cultivateurs devraient faire provision de nourriture verte, et lorsqu'arrivent les nuits froides, les animaux pourront être mis à l'étable, et plus particulièrement à l'égard des vaches, et là suppléer au manque de fourrages en leur donnant une nourriture supplémentaire. Les animaux n'y gagnent rien à passer la nuit dans des pâturages froids et humides, et encore moins être exposés aux pluies fréquentes et froides de l'automne, même pendant le jour ; les maladies auxquels ils sont sujets à l'automne ne peuvent avoir d'autres causes que dans cette manière d'agir des cultivateurs qui croient opérer une économie de fourrages en laissant leurs animaux exposés au dehors à toutes les intempéries de l'automne.

Il est vrai qu'en mettant les animaux à l'étable de bonne heure en automne, on s'occupe d'un surcroît d'ouvrage, mais on y gagne sur l'état de santé dont jouissent les animaux et le surplus de fumier qu'on en obtient.

#### Influence des aliments sur le lait.

Les aliments qu'on donne aux vaches influent non-seulement sur la quantité, mais aussi sur la qualité, et sur la saveur du lait.

Les aliments frais, verts, nourrissent mieux et produisent plus de lait que les aliments secs.

On reconnaît à sa saveur le lait des vaches nourries de résidus et de distillerie, de navets, de choux, etc.

Le beurre des vaches mal nourries est blanc et maigre.

En hiver la même quantité de crème produit moins de beurre qu'en été, et le beurre est moins bon.

Le meilleur lait, en hiver, est produit de très-bon *foin* ou *regain*, par du *trèfle*, de la *luzerne* des *pommes de terre cuites*, des *carottes*, du *grain égrugé*.

Les *carottes* sont nourrissantes, bonnes pour engraisser ; c'est une excellente nourriture pour les chevaux. Le beurre des vaches nourries de carottes a une belle couleur jaune.

Les racines de *persil* donnent au beurre une saveur agréable. On recommande dans le même but les plantes suivantes, *séchées et réduites en poudre* : *thym*, *sauge*, *cumin des prés* (*carvi*), *fenouille*, *baies de genièvre* ; on croit qu'une poignée de ces plantes suffit pour cinq vaches.

On recommande les feuilles de *céleri*, que l'on conserve salées dans des tonnaux ou cuves, et que l'on donne par petites portions aux vaches dans leur boisson. Ces feuilles sont un assaisonnement aux autres aliments, et elles contribuent à parfumer le lait.

#### Destruction des mousses et lichens sur les arbres fruitiers.

Souvent, à la suite de pluies prolongées pendant l'automne ou après un hiver humide, les arbres fruitiers se couvrent de mousses et de lichens.

Presque toujours les arbres en vieillissant, n'ayant plus la même vigueur, au lieu d'offrir une écorce lisse, présentent beaucoup de rugosités sur les branches et leurs rameaux, et l'eau qui séjourne dans les interstices de cette écorce contribue aussi au développement de ces mousses et de ces lichens. Entre autres inconvénients, ces plantes cryptogames ont celui de servir de refuge à une foule d'insectes qui viennent y déposer leurs œufs. Aussi voit-on bientôt dépérir les arbres ainsi envahis.

C'est donc dans l'intérêt des agriculteurs et des horticulteurs, que nous donnons aujourd'hui la formule d'une composition bien simple, propre à détruire tous ces parasites.

Vous faites un lait de chaux un peu épais ; et dans 25 gallons de ce liquide, vous mélangez :

5 lbs de soufre en poudre ;

10 pintes de noix.

A l'aide d'un gros pinceau trempé dans cette composition, vous en étendez une couche sur le tronc et sur toutes les parties atteintes. En très peu de temps les mousses et les lichens se détachent; à la place qu'ils occupaient se montre une écorce lisse, et bientôt l'arbre, débarrassé de ces cryptogames, croît avec une nouvelle vigueur.

C'est au printemps, au moment de la première montée de la sève, qu'il est avantageux de faire usage de cette composition.

#### Moyen de détruire la gale des moutons.

Il suffit de frictionner une fois. — quelquefois deux, — la bête atteinte de gale avec de l'huile de cade, substance d'un prix fort peu élevé.

Ce moyen est employé communément et très-efficacement par les bergers des Alpes et de certaines parties du Midi de la France.

#### Choses et autres.

*Conférence agricole à Sherbrooke.*—Tel qu'annoncé, il y eut une charmante réunion agricole mercredi soir, le 4 Septembre courant, à la Salle des Arts.

La séance avait été organisée sous les auspices de l'Association Agricole des Cantons de l'Est, qui avait invité M. l'abbé Montminy à y donner une conférence.

M. R. H. Pope, l'un des patrons de l'Association, prit le fauteuil de la présidence et ouvrit la séance en présentant le savant conférencier.

M. l'abbé Montminy nous a parlé une heure durant, avec cette franchise et cette éloquence du cœur qui le distinguent et qui ne manquent jamais de porter la conviction. En attendant ce patriote par excellence, le cultivateur sent qu'il est en présence d'un ami sincère, d'un homme qui ne veut que son bien.

M. Montminy rend sa pensée telle que son patriotisme la lui inspire, sans effort, sans fleur de rhétorique, sans la moindre prétention à l'effet oratoire. La vérité et les bons conseils coulent de sa bouche dans toute leur aimable simplicité.

Inutile de dire que sa conférence a été vivement goûtée par l'auditoire, composé d'une foule de cultivateurs venus de toutes parts, tant pour visiter l'exposition que pour assister à cette séance.

M. Montminy a surtout insisté sur la nécessité du calcul et de la réflexion en agriculture. Si le cultivateur canadien, dit-il se rendait mieux compte de la noblesse de sa profession, il serait le plus heureux de la terre; car le Canada est le plus beau pays du monde et ses ressources agricoles peuvent soutenir une comparaison avantageuse avec celle de n'importe quel autre climat.

Monsieur J. C. Chapais, rédacteur du *Journal d'Agriculture*, présent à la séance fut invité à dire quelques mots. Il félicita la ville de Sherbrooke, et les Cantons de l'Est en général, sur le brillant succès obtenu par l'exposition.

Parlant d'un récent voyage qu'il fit à l'île du Prince-Edouard, il nous fit part de ses observations sur le genre de culture suivi par les acadiens, qui ont recours aux engrais fournis par la mer pour restituer au sol ce que les récoltes lui enlèvent chaque année. Et il voudrait voir les cultivateurs de la Province de Québec s'appliquer d'avantage à ce système de restitution, qui est la base du succès agricole.

Après un vote de remerciements à l'adresse de M. l'abbé Montminy et quelques remarques appropriées de la part du président, la réunion s'est dispersée, chacun emportant la meilleure impression et le meilleur souvenir de ce qu'il avait entendu.—*Le Pionnier.*

*Pour ferrer les chevaux en cinq minutes.*—On sait combien la méthode actuellement employée, pour ferrer les chevaux est longue et pénible. Il en résulte de très-graves inconvénients,

surtout en campagne, où le besoin de faire vite s'impose comme une nécessité absolue. Un inventeur anglais a, paraît-il, trouvé le moyen de réduire dans des proportions considérables la durée de cette opération. Avec son système, un homme un peu au courant peut ferrer une bête en trois minutes au lieu de quinze à vingt minutes qu'il faut actuellement. Le procédé consiste à fixer le fer à l'aide d'une bande d'acier qui entoure le sabot et est posée de telle sorte que trois clous suffisent à la retenir.

*Les bleuets du Saguenay.*—Les bateaux du Saguenay de la compagnie Richelieu transportent à Québec une grande quantité de bleuets, non seulement en boîtes ordinaires, mais aussi sous forme de conserves. Ces bleuets ainsi confits arrivent en boîtes contenant chacune douze cannettes. Ces bleuets sont ainsi préparés en plusieurs endroits du Saguenay, entre autres à la Baie des Ha! Ha! et aux Eboulements et expédiés à Québec, pour être distribués dans les différentes parties de la province. Les promoteurs de cette industrie, sont, dit-on, les membres d'une société de St. Jean, N.-B.

Plusieurs jeunes filles sont employées à ces établissements à laver et faire bouillir ces bleuets, qui ensuite sont mis en boîtes soudées hermétiquement par des ouvriers aptes à ces travaux.

Nous accusons réception d'un exemplaire du *Sorelois Illustré*, publié à Sorel, à l'occasion des démonstrations qui ont eu lieu en juillet. Cette publication sous le double rapport typographique et lithographique est très belle.

La partie littéraire se recommande d'elle-même. Nous y voyons des articles des meilleurs écrivains canadiens: Le *Sorelois Illustré* coûte 10 cts. l'exemplaire, et est en vente dans tous les dépôts de journaux de la province de Québec. Nos remerciements pour l'envoi.

Le public Canadien devrait encourager le journal "*The Dominion Illustrated*". Ce journal fait tout ce qu'il peut pour faire connaître le Canada.—Ses ressources, ses paysages, ses principaux hommes, ses habitudes nationales et sociales.—Le dernier numéro (Septembre 7) consacre des pages bien remplies par les illustrations, aux jeux annuels de la "Société calédonienne de Montréal" ainsi que les portraits du président et du vice-président de la société. Tout Canadien aura fier de voir les succès de Mademoiselle Gregory, B. A. Mus.-Bac., et aussi ceux du Sergent-Major Rogers, l'heureux gagnant de la médaille d'or du Gouverneur Général au Collège Militaire de Kingston.

Le "*Dominion Illustrated*" est publié par la "*Dominion Illustrated Publishing Company*, dont M. G. E. Desbarats est le Directeur-Gérant, No. 73 rue St Jacques, Montreal.

#### RECETTES

##### De l'entretien des chaussures de chasse

Une bonne recette pour maintenir les chaussures de chasse en bon état, est chose si précieuse, que chaque chasseur à la sienne et qu'il la préfère à celle de son voisin, ce qui me paraît si naturel que je n'en fais ni une, ni deux, et je prône hardiment la mienne.

Elle se compose d'huile, de cire jaune et de suif en branche. On coupe le suif en petits morceaux que l'on met dans un poëlon vernissé, et le fait fondre sur un feu doux. On écume et on retire toutes les fibres, tous les petits muscles, puis on ajoute gros comme une pomme d'api de cire jaune et la valeur d'un ver à pied d'huile de lin, pour 1½ lb. de suif.

On remue afin d'opérer le mélange, mais sans pousser à l'ébullition, puis on passe à travers un clair tamis et l'on remplit le vase destiné à conserver la composition qui doit être placée au lieu sec.

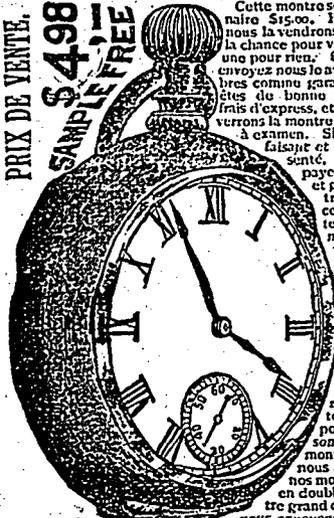
##### Brewage adoucissant pour le rhume.

Prenez deux onces de figues, la même quantité de raisins et de barley, une demi-once de racine de réglisse et une demi-once de grains de lin, faites bouillir le tout dans trois demijars d'eau jusqu'à ce qu'elle soit réduite à une chopine, et coulez. A prendre un verre à vin matin et soir, où chaque fois que la toux vous incommodera.

**AGENTS DEMANDES PARTOUT**

PRIX DE VENTE.

\$4.98  
SAMPLE FREE



Cette montre se vend d'ordi-  
naire \$15.00. Pour 60 jours  
nous la vendrons à \$4.98, avec  
la chance pour vous d'en avoir  
une pour rien. Coupez ceci et  
envoyez nous le avec 50c en tim-  
bres comme garantie que vous  
êtes de bonne foi, pour nos  
amis d'express, et nous vous en-  
verrons la montre C. O. D. sujet  
à examen. Si tout est satis-  
faisant et tel que repré-  
senté, vous pouvez  
payer la différence  
et garder la mon-  
tre, autrement  
cela ne vous cou-  
tera rien. Si vous  
nous en faites  
vendre 6, d'ici  
à 60 jours, nous  
vous en en-  
verrons une  
gratuite. Cette  
montre est  
importée et  
un boîtier en  
Silverine Du-  
eber de 4 oz.  
face décou-  
verte, et ga-  
rantie sous  
tous les rap-  
ports. Nous fe-  
sons rien sur cette  
montre, mais cela  
nous aide à vendre  
nos montres en or et  
en double, d'après  
notre grand catalogue que  
nous envoyons gratis. En-  
voyez votre ordre immédiatement. Cette annonce ne paraîtra  
peut-être plus. Adressez : A. C. ROEBUCK & CO.,  
87 & 89 Adelaide St. East, Toronto, Canada. Nous  
recommandons cette montre à tous ceux qui liront cette annon-  
ce. En ordonnant, mentionnez ce journal.  
Si vous désirez recevoir cette montre par la malle, il faudra  
envoyer le montant complet, car la marchandise ne peut pas être  
envoyée C. O. D. par la malle. Quand le montant complet de  
l'ordre est envoyé de suite, nous envoyons gratis une jolie  
chaîne en or double.

En ordonnant, mentionnez ce journal.  
Si vous désirez recevoir cette montre par la malle, il faudra  
envoyer le montant complet, car la marchandise ne peut pas être  
envoyée C. O. D. par la malle. Quand le montant complet de  
l'ordre est envoyé de suite, nous envoyons gratis une jolie  
chaîne en or double.

4 juillet 1889.—3in.

**Ferme St-Gabriel**

**J. ISRAEL TARTE & FRERE**

—)000(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposi-  
tion provinciale :

- I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches cana-  
diennes.
- II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière cana-  
dienne de quatre ans et plus.
- III. Le premier prix pour la meilleure tauro canadienne de  
trois ans.
- IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne
- V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de  
six mois.
- VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de  
trois ans.
- VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de  
tout âge.
- VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey par  
sang, au-dessus de quatre ans.
- IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens  
d'un an.

**SPECIALITÉ.**—Elevage du bétail Canadien en vue de la pro-  
duction du beurre.

A vendre, au ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et  
TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps  
mâles et femelles.

**J. ELZEAR POULIOT, Avocat,**

Commissaire des Cours du Nouveau-Brunswick.

**Bureau : Maison Frenette, rue de la Cour,**

Fraserville, P. Q., Canada.

19 juillet 1889.

**Terre à vendre.**

Une bonne ferme, contenant douze arpents de front sur qua-  
rante de profondeur, dont cent arpents en culture, la balance  
boisée en partie de bois franc. La partie en culture est bien  
faite et clôturée sans épargne. Maison en bois ainsi que fournil  
et autres dépendances; grange, étable, etc., avec fondations en  
pierre: le tout est en parfaite condition et tout neuf. Cette  
propriété est située dans la paroisse de STE FRANCOISE, dis-  
trict de Kamouraska. Bonne occasion pour établir deux fa-  
milles, Conditions faciles et titres parfaits.

Le vendeur donnerait la terre à ferme à un prix fixe.

Pour informations, s'adresser, sur les lieux à B. DASTOUS,  
ou à P. FOURNIER, 6cr., N. P., TROIS PISTOLES.

N. B.—L'acheteur pourra aussi se procurer les animaux de  
fermes nécessaires, si besoin il y a, ainsi que ménage, etc.

**A VENDRE.**

A LA

**Ferme modèle du Collège de Ste-Anne**

A vendre à la ferme-modèle du Collège de Ste-Anne, à des  
prix réduits, des vœux Ayrshire pur sang et des cochons  
Berkshire.

Ecole d'agriculture de Ste-Anne.



**MAISON A VENDRE**

AU

**VILLAGE DE STE ANNE DE LA POCATIERE.**

A vendre, une magnifique maison, grandeur 40x30, située à  
quelques arpents de l'Eglise, du Collège et du Convent; avec  
fournil remise, et étable; de plus un magnifique verger. Cette  
maison est située avantageusement pour le commerce étant au  
centre du Village de Sainte-Anne.

S'adresser à

**HECTOR A. PROULX,**

Bureau de la Gazette des Campagnes.

Sainte-Anne de la Pocatière, P. Q.

**Apprenti typographe demandé.**

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typogra-  
phie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la Ga-  
zette des Campagnes. Pour conditions d'engagement s'adresser à

**FIRMIN H. PROULX,** à

Ste-Anne de la Pocatière

**CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL**

1889--Arrangement pour la saison d'été--1889.

Le et après lundi, 10 juin 1889, les trains de ce chemin  
partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté)  
comme suit :

Pour Lévis.....	24.10
Pour Lévis.....	10.25
Pour la Rivière-du-Loup, Campbellton et Dalhousie, etc.	10.25
Pour Lévis.....	17.13
Pour Halifax et St-John.....	16.48
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.14

Tous les trains marchent sur l'heure du temps convention-  
nel de l'Est.

**D. POTTINGER,** Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., juin 1889.